

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE LA CHAMBRE

La 4C

45 route de La Combe 73130 ST ETIENNE DE CUINES

Tél : 04 79 56 26 64

mail : comcomcc@orange.fr - site internet : <http://www.la4c.fr>

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 MARS 2021

Date de convocation
Le 16 mars 2021

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN
Le VINGT DEUX MARS

Nombre de délégués
. en exercice : 27
. présents : 23
. votants : 27

Le Conseil légalement convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à
St Rémy de Maurienne, sous la présidence
de Madame Mathilde SONZOGNI, Première Vice-Présidente,
suite à l'indisponibilité de Monsieur Bernard CHENE, Président

Présents : Mesdames BIGNARDI, CARRON, COMBET-BLANC, CORVAL, DRILLAT, DULAC, DUPENLOUP, PION, RANCUREL, SONZOGNI et Messieurs BOIS, BONNIVARD, BORDON, BOST, CECILLE, GIRARD, GOYET, JAL, LAZZARO, LE ROUX, MORVAN, ROCHETTE, TOGNET.

Absents excusés : Madame Michèle CLEMENT
Monsieur Bernard CHENE
Monsieur Lionel COMBET
Monsieur Bernard MONDET

procuration à Madame Martine BIGNARDI
procuration à Madame Mathilde SONZOGNI
procuration à Monsieur Dominique LAZZARO
procuration à Monsieur Christian ROCHETTE

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique LAZZARO

Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 25 janvier 2021

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil communautaire du 25 janvier 2021.

Débat d'orientation budgétaire

Présentation et échanges sur le débat d'orientation budgétaire

Approbation de la modification des statuts du SPM (labellisation du SPM en EPAGE)

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la modification statutaire du Syndicat du Pays de Maurienne.

Appel à participation au plan d'action 2021 « stratégie vélo » de Maurienne Tourisme

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'adhésion de la 4C à l'association Maurienne Tourisme,
- **VALIDE** la participation de la 4C au plan d'action 2021 « stratégie vélo » de Maurienne Tourisme, pour un montant de 10 597 €.

Subvention 2021 au C.I.A.S

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'allouer au C.I.A.S pour l'année 2021 une subvention de **10 000 €**.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2021

Subvention 2021 à l'office de tourisme Au pied des Cols

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'allouer, pour l'année 2021, à l'Office de Tourisme Au Pied des Cols Territoire de La Chambre une subvention de **67 000 euros**. Les conditions d'attribution de cette subvention sont détaillées dans la convention signée entre les deux parties.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2021.

Subvention 2021 à l'office de tourisme de l'Espace Glandon

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'allouer, pour l'année 2021, à l'Office de Tourisme de l'Espace Glandon une subvention de **141 000 euros**. Les conditions d'attribution de cette subvention sont détaillées dans la convention signée entre les deux parties.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2021.

Subvention 2021 à l'association DECLICC

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'allouer à l'Association D.E.C.L.I.C.C pour l'année 2021, une subvention de **485 193 euros**. Les conditions d'attribution de cette subvention sont détaillées dans la convention signée entre les deux parties.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2021.

Subventions 2021 au collège de Saint-Etienne-de-Cuines

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer, au Collège de Saint-Etienne-de-Cuines, les subventions suivantes :
 - **15 000 euros** pour les actions pédagogiques dont transports,
 - **6 000 euros** pour l'achat des fournitures scolaires,
- **DECIDE** de prendre en charge l'achat des cahiers de travaux dirigés pour l'année scolaire 2021/2022 pour un montant de 5 000 € maximum,
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2021.

Refus du transfert au profit de la 4C de la compétence mobilité

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de ne pas se saisir de la compétence d'autorité organisatrice de la mobilité locale,
- **PREND** acte que la Région Auvergne-Rhône-Alpes deviendra autorité organisatrice de la mobilité locale sur le territoire couvert par la 4C à compter du 1^{er} juillet 2021
- **PRECISE** qu'une réflexion sera menée avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes afin que certains dispositifs puissent être délégués à la 4C, dans le cadre d'une convention de coopération.

Renouvellement de la convention d'adhésion au service intérim du Centre de gestion de la Savoie

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention d'adhésion au service intérim,
- **AUTORISE** Madame la Vice-Présidente à signer cette convention avec le Centre de gestion de la Savoie.

Mise à jour du tableau des emplois suite à la mise en œuvre du PPCR au 01.01.2021

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter le tableau des emplois qui prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2021.

Autorisation de mandatement de l'investissement sur l'exercice 2021

Après en avoir délibéré le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à engager les dépenses en investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts sur le budget 2020.
- **DECIDE** d'ouvrir les crédits nécessaires sur les opérations suivantes :
 - **Opération 21 - Voirie d'intérêt communautaire :**
 - Compte 2152-21 – Montant : 20 000 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour le Président empêché,
Le Vice-Président,
Dominique LAZZARO

La 4C
Communauté de Communes
du Canton de La Chambre

45 route de la Combe - 73130 ST ETIENNE DE CUINES
Tél. : 04 79 56 26 64 - Fax : 04 79 59 40 79
Mail : comcomcc@orange.fr - SITE INTERNET : <http://www.la4c.fr>